



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Savoie

Commune : Évian-les-Bains

Autres communes : Neuvecelle

R500

Appellation : Funiculaire d'Evian-les-Bains à Neuvecelle

Monument(s)

Appellation : Funiculaire d'Evian-les-Bains à Neuvecelle

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 28/12/1984

Étendue de la protection : Station terminale basse (cad. Evian AI 72) ; station de la source Cachat (cad. Evian AK 62, 63) ; station du Splendid Hôtel (cad. Evian AK 64) ; station du Royal Hôtel (cad. Evian AN 39) ; station des Mateirons (cad. Evian AN 40, AB 11) ; station supérieure (cad. Neuvecelle AB 15) ; les voies ferrées ; la machinerie située dans la station supérieure : inscription par arrêté du 28 décembre 1984

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.